

POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT

Chantiers Chibougamau Ltée s'engage à faire tous les efforts et les suivis nécessaires afin d'éviter l'achat, la transformation et le commerce de bois ou de fibre provenant des catégories suivantes;

- A) Bois récolté illégalement;
- B) Bois récolté en violation des droits traditionnels ou civiques;
- C) Bois récolté dans des forêts où des hautes valeurs pour la conservation sont menacées par les activités d'exploitation;
- D) Bois récolté dans des forêts naturelles qui sont converties en plantation ou en zones à usage non forestier;
- E) Bois provenant des forêts où sont plantés des arbres génétiquement modifiés.

Signé à Chibougamau, en ce 5^e jour de juin 2009 :



Michel Filion
Vice-président de l'exploitation